



nbif.ca

Pour diffusion immédiate : 23 septembre 2021

Création d'un nouveau fonds pour soutenir le plan d'action du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques

FRÉDÉRICTON – Les changements climatiques constituent un défi déterminant qu'il faut relever grâce aux innovations dans des technologies propres et à des mesures d'adaptation. La **Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB)** et **Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB)** annoncent aujourd'hui la création du **Fonds pour les impacts climatiques**. Le financement de cette initiative a été accordé au titre du Fonds pour les changements climatiques de la province. Il permettra de favoriser l'innovation en matière de technologies propres ainsi que de financer des études sur les adaptations aux changements climatiques pour les ressources naturelles, l'environnement et les collectivités.

Un investissement de 1,5 million de dollars sera effectué pour un large éventail de secteurs et de recherches, y compris les développements technologiques à un stade précoce et les recherches sur l'adaptation dans des établissements du Nouveau-Brunswick, l'aide à la commercialisation ainsi que les investissements en capital de risque dans des entreprises en démarrage du secteur des technologies propres. Cet investissement favorisera de plus l'innovation dans les entreprises actuelles visant à mettre en œuvre des technologies plus propres. Il s'adresse aux acteurs de la recherche appliquée, quel que soit leur domaine, et vise à favoriser l'élaboration de solutions très diverses au changement climatique ainsi qu'à financer des études en la matière.

« Nous sommes heureux d'appuyer cette importante initiative en accordant un soutien financier au titre du Fonds pour le changement climatique de la



*province, a déclaré le **ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Gary Crossman**. Nous investissons les recettes de la taxe sur le carbone dans des projets innovants qui aideront la province à atténuer les effets du changement climatique et à favoriser la croissance économique grâce au développement de technologies plus propres. »*

Le fonds comporte deux volets :

1. Le volet **Atténuation du changement climatique et développement de technologies propres** ciblera les innovations liées aux technologies propres et celles pouvant minimiser les émissions de carbone. On peut définir les technologies propres de manière générale comme des technologies qui améliorent la durabilité ou le profil environnemental par rapport aux technologies existantes. Il s'agira de financer les premières étapes (NMT 2 à 5) de ces innovations et de créer un ensemble de technologies pour un développement et des investissements ultérieurs.

2. Le volet **Adaptation aux changements climatiques, conséquences environnementales et sociales** se rapporte à la recherche sur l'adaptation aux changements climatiques, y compris la recherche qui façonnera les politiques et les stratégies de protection de l'environnement et des ressources naturelles; il se rapporte également aux industries qui dépendent de ces ressources (comme la pêche, la foresterie, etc.). Ce volet cible la recherche sur les effets humains et sociaux du changement climatique, notamment sur la santé de la population, des collectivités et de la société en général.

« Le lancement du Fonds pour les impacts climatiques au Nouveau-Brunswick est une excellente initiative; et les innovations qu'il va favoriser le rendent encore plus intéressant, a déclaré **Arlene Dunn, ministre responsable d'Opportunités Nouveau-Brunswick**. Le partenariat avec la FINB illustre à nouveau le travail réalisé par ONB pour que les entreprises et l'industrie prospèrent. Nous sommes convaincus que ce fonds permettra de trouver de nouvelles solutions climatiques pour le Nouveau-Brunswick et ailleurs. »



nbif.ca

La FINB et ONB ont étroitement collaboré pour la structure et la mise en place de cet investissement qui contribuera à l'atteinte des paramètres clés du plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick, notamment l'accélération de la mise au point et de la commercialisation de technologies propres. Cela favorisera la création et le développement d'entreprises du secteur des technologies propres et aboutira à des solutions climatiques pouvant être mises en œuvre au Nouveau-Brunswick et dans le monde entier.

« Le changement climatique présente de nombreux défis pour lesquels des recherches devront être faites dans de nombreux domaines. Ce financement permettra au milieu de la recherche du Nouveau-Brunswick d'innover afin d'atténuer la crise climatique et assurer l'avenir. »

Paul Thornton, agent commercial principal, FINB

Personnes-ressources pour les médias :

Angela Pyne
Responsable, Marketing et communications, FINB
angela.pyne@nbif.ca
506-452-7208





Abigail McCarthy
Spécialiste, Marketing et communications, ONB
Abigail.McCarthy@onbcanada.ca

nbif.ca

40 Crowther Lane, Suite 100
Fredericton, NB E3C 0J1

Telephone: 506-452-2884
Fax: 506-452-2886

Toll Free: 1-877-554-6668
info@nbif.ca

